



B.P. 375 Libreville, Gabon
Tél : +241 77.12.79.85 / +241 77.23.13.61

CONFESSION DE FOI

C'est lui que nous annonçons, exhortant tout homme, et instruisant tout homme en toute sagesse, afin de présenter à Dieu tout homme, devenu parfait en Christ. **Colossiens 1:28**

CHAPITRE III

Principes Spirituels de l'Assemblée.

(Confession de Foi)

ARTICLE 13: CONFESSION DE FOI



L'assemblée Gabonaise du Plein Evangile adopte la confession de foi ci-après:

- 1°: Nous croyons qu'il y a un seul Dieu (Deut. 6:4). Nous croyons qu'il s'est révélé non seulement comme étant le Créateur de toute chose, mais il s'est aussi révélé à travers son Fils unique, Jésus-Christ. (Col. 1:15 . Jean 1:1,14 . Jude 25). Et il continue à se révéler par son Saint Esprit (Jean 15:26 . Jean 16:13-14).
- 2° Nous croyons en l'autorité de la Parole de Dieu (la Bible). Elle est inspirée de Dieu et elle éclaire le croyant (2 Tim. 3: 15-17 . Hébr. 4: 12 . Ps. 119: 105).
- 3°: Nous croyons que ces trois personnes : le Père, le Fils et le Saint Esprit constituent ce que la bible appelle : "la plénitude de la divinité" (Col. 2:9) et nous croyons que la pleine compréhension de cette union magnifique est un mystère (Marc 4:11 . Rom. 16:25 . Col.1:26). Nous croyons que le Père, le Fils et le Saint Esprit sont un en substance et en dessein, et en même temps différents en position et en autorité. (Jean 14:28 . Jean 16:7 . Luc. 3:22). Nous acceptons de tout coeur la doctrine de la Trinité, doctrine admise depuis toujours par les Théologiens et les Historiens de la Bible (Mat. 28:19).
- 4°: Nous croyons que Jésus-Christ était à la fois pleinement homme et pleinement Dieu (Phil. 2:5-8 . Hébr. 4:15) et qu'il est l'image du Dieu invisible (Col. 1:15). Il doit être loué et adoré, en même temps que le Père et le Saint Esprit, non seulement pour ce qu'il a fait, mais pour ce qu'il est : le Fils de Dieu et Dieu le Fils, l'Agneau qui a été immolé et qui a racheté pour Dieu, par son sang, des hommes de toute tribu, de toute langue, de tout peuple et de toute nation (Apoc. 5:8-9).

- 5°: Nous croyons que Jésus-Christ a été conçu du Saint Esprit, qu'il est né d'une vierge, c'est-à-dire une femme qui n'avait pas connu d'homme (Jean 1:14 . Mat. 1:18 . Luc 1:26-35).
- 6°: Nous croyons qu'il a accompli toute justice et la loi (Mat. 3:15 . Mat. 5:17). Il a été tenté comme nous à tous égards, sans jamais commettre de péché (Mat. 4:1 . Hébr. 4:15).
- 7°: Nous croyons qu'il fut rejeté par les hommes, qui de ce fait, ont rejeté le Père et le pardon qu'il offre (Luc 10:16 . Jean 3:18-19). Nous croyons qu'il a souffert une mort cruelle et horrible sur la croix et qu'il est devenu le grand sacrifice de Dieu pour ôter le péché du monde (Jean 1:29 . Hébr. 9:11-12 . Apoc. 5:9).
- 8°: Nous croyons qu'il est ressuscité de la mort le troisième jour, qu'il a triomphé du Satan, de l'enfer et de la mort, qu'il a obtenu la position et le nom au-dessus de toute autre position ou de tout autre nom, de sorte que l'on ne peut être sauvé par aucun autre nom que celui de Jésus (Actes 2:24 . Eph. 1:20-21 . Phil. 2:9-11 . Col. 2:15 . Actes 4:12). Après sa résurrection, Jésus-Christ a été vu par plus de 500 témoins à la fois. Il est monté au ciel, à la droite du Père où il intercède toujours en notre faveur (I Cor.15:6 . Marc 16:19 . Hébr. 7:25).
- 9°: Nous croyons que le salut est un don gratuit de Dieu, mais quoique gratuit, ce don n'est pas bon marché, car il a coûté la vie du Fils bien-aimé de Dieu (Jean 3:16 . Eph.2:8 . I Jean 1:7).
- 10°: Nous croyons que l'on ne peut être sauvé que par la foi en l'oeuvre rédemptrice et totale de Jésus-Christ à la croix; et lorsque cette foi est véritable, elle produit une repentance, c'est-à-dire un changement d'attitude vis à vis du péché et de tout ce qui ne plaît pas à Dieu. Cette repentance produit un changement total des actions et des actes (Actes 2:37-38 . Mat. 3:8 . Jacques 2:14,26). Nous croyons que la repentance n'est pas facultative, mais qu'elle est une preuve indispensable de la foi qui mène à la vie éternelle. (Luc 13:3-5 . I Thes. 4:3-4).



- 11°: Nous croyons qu'une vraie repentance doit être suivie d'un acte publique : le baptême d'eau par immersion au nom de Père, du Fils et du Saint Esprit (Actes 2:38 . Marc 16:15-16 . Mat. 28:19 . Actes 19:5). Cet acte symbolise la fin (l'enterrement) de l'ancienne vie sous l'esclavage du péché et le début (la résurrection) de la nouvelle vie avec Jésus-Christ (Rom.6:4 . Col. 2:12).
- 12°: Nous croyons que Jésus-Christ a promis et envoyé le Saint Esprit, à la fois pour convaincre le monde du péché et pour revêtir le vrai croyant de puissance, de sorte qu'il puisse être un bon et fidèle témoin de la gloire et des desseins de Dieu (Jean 16:8 . Luc 24:49 . Actes 1:8 . Actes 2:1-4). Nous croyons que tous ceux qui ont accepté le Seigneur Jésus-Christ dans leur vie et qui désirent vivre dans la sainteté et l'obéissance à Dieu, peuvent recevoir le Saint Esprit (seront baptisés du Saint Esprit) s'ils le demandent à Dieu avec une foi sincère (Luc 3:16 . Luc 11:13 . Actes 1:5 . Actes 5:32 . Actes 9:17 . Actes 19:6).
- 13°: Nous croyons que tout croyant ayant été baptisé du Saint Esprit peut et doit aspirer à exercer des dons spirituels tels qu'ils ont été énumérés en I Corinthiens 12:8-10. La manifestation de ces dons spirituels doit être recherchée dans le but d'édifier l'Eglise, pour l'utilité commune ainsi que pour l'édification du croyant individuel (I Cor.14:1 . I Cor. 12:7 . I Cor. 14:3-4 . I Cor. 14:15 . I Cor. 14:26-33 . I Cor. 14:39-40 . Marc 16:17-18 . Jacques 5:14-15).
- 14°: Nous croyons que Dieu a établi dans son Eglise des ministères pour le perfectionnement des croyants et l'édification du corps de Christ, c'est-à-dire l'Eglise (Eph. 4:11-12). L'appel au ministère vient de Dieu et est reconnu par les hommes (Gal. 1:1 . Actes 13:2-3).
- 15°: Nous croyons que Dieu fixe un jour de jugement et de vengeance (Esaïe 2:12 . Malachie 3:19). Nous croyons que ce jugement commence par la maison de Dieu (I Pierre 4:17-18).



- 16°: Nous croyons que Jésus-Christ reviendra "sur les nuées du ciel avec beaucoup de puissance et de gloire", qu'il sera "glorifié dans ses saints et admiré dans tous ceux qui auront cru" (Mat. 24:27,30 . I Thes.3:13 . II Thes. 1:10 . Col.3:4). Ce retour ne sera pas une venue pour sauver le monde ou pour offrir le salut. Jésus-Christ reviendra pour juger le monde et pour venger l'honneur de Dieu et le sang de "ceux qui sont morts à cause de la parole de Dieu et du témoignage rendu" (Apoc. 6:9-10 . Apoc. 19:11-16). Il rejettera loin de sa face les impies, les hypocrites, les impurs et tout ce qui ne lui ressemble pas (Apoc. 21:8 . Apoc. 20:14-15 . Apoc. 17:14 . Apoc. 14:11). Il créera "un nouveau ciel et une nouvelle terre où habitera la justice". Christ, l'Agneau de Dieu prendra son Epouse qui s'est préparée, pure, sainte et juste, cette Epouse qui est l'Eglise véritable, l'ensemble des croyants qui ont "persévéré jusqu'à la fin, cette Eglise sans "tache ni ride ni rien de semblable" . Ceux-là vivront éternellement dans une joie indescriptible (Mat. 10:22 . Apoc. 21:1-4 . Apoc. 19:7-8 . Eph. 5:25-27).
- 17°: Nous croyons que Dieu désire que ses enfants constituent des assemblées sous la direction des ministères établis par Dieu, pour s'encourager mutuellement dans leur foi, pour être enseignés et exhortés, pour prier, pour la communion fraternelle et la fraction du pain (Actes 2:42 . I Cor. 11:23-26), pour chanter et célébrer le Seigneur de tout coeur (Eph. 5:19 . Col. 3:16), pour prier avec ceux qui souffrent, pour se réjouir avec ceux qui sont dans la joie (Jacques 5:13-16 . I Cor. 12:26 . Rom. 12:15), pour former de vrais disciples de Jésus-Christ (Jean 13:35 . Eph. 4:25-32 . Eph. 5:2).
- 18°: Nous croyons que le but de toute assemblée chrétienne peut être résumé par ce que déclare l'apôtre Paul dans son épître adressée aux chrétiens de Colosse (Col.1:28): "C'est lui (Jésus-Christ) que nous annonçons, en avertissant tout homme et en instruisant tout homme en toute sagesse, afin de rendre tout homme parfait en Christ".

